

Conseillers en exercice : 77 L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars, à dix-neuf
Présents : 49 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance
Absents excusés : 16 ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à
Pouvoirs : 12 Saint-Flour, après convocation légale en date du 18 mars
Votants : 61 2025, sous la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

Présents :

M. Didier AMARGER, MME Béatrice ANTONY, M. Frédéric ASTRUC, MME Nicole BATIFOL, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, M. Gilles BIGOT, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, M. Pierre CHASSANG, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Bernard COUDY, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, M. Marc MAGENTIES, MME Ghislaine DELRIEU, M. Philippe ECHALIER, M. Gilbert GLANDIERES, M. Jérôme GRAS, MME Olivia GUEROULT, M. Axel JOURQUIN, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Annick MALLET, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Marie PETITIMBERT, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, MME Jeanine RICHARD, M. Robert ROUSSEL, M. Pierre SEGUIS, MME Maryline VICARD, M. Christophe VIDAL.

Absents excusés :

M. Hervé VIGIER, MME Marina BESSE, M. Richard BONAL, M. Claude BONNEFOI, MME Céline CHARRIAUD, MME Yolande CHASSANG, M. Éric GOMESSE, MME Nadine JANVIER, M. Jonathan LAROUSSINIE, MME Nathalie LESTEVEN, MME Sylvie PORTAL, M. Pascal POUDÉVIGNE, M. Olivier REVERSAT, MME Patricia ROCHÈS, M. Michel ROUFFIAC, M. Serge TALAMANDIER.

Pouvoirs :

MME Agnès AMARGER donne pouvoir à M. Loïc POUDEROUX
MME Annie ANDRIEUX donne pouvoir à M. Christophe VIDAL
MME Pierrette BEAUREGARD donne pouvoir à M. Guy CLAVILIER
M. Robert BOUDON donne pouvoir à M. Bernard REMISE
M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Philippe DELORT
M. Marcel CHASTANG donne pouvoir à M. Jean-Luc BOUCHARINC
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES
M. Christian GENDRE donne pouvoir à M. Pierre CHASSANG
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Jean-Jacques MONLOUBOU
MME Martine GUIBERT donne pouvoir à M. Marc POUGNET
MME Marine NEGRE donne pouvoir à MME Maryline VICARD
M. David VITAL donne pouvoir à MME Sophie BENEZIT

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le 04 AVR. 2025, conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le 04 AVR. 2025

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

OBJET : COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024 - REGIE DE DISTRIBUTION DE CHALEUR

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU

Madame Céline CHARRIAUD, Présidente, quitte la salle des séances pour le vote des comptes financiers uniques 2024.

Monsieur Jean-Jacques MONLOUBOU, Vice-Président, est élu Président de Séance.

Le Compte Financier Unique 2024 de la régie de distribution de chaleur fait apparaître un excédent de la section de fonctionnement et un excédent de la section d'investissement.

Les charges à caractère général sont supérieures à celles de l'année 2023 en raison notamment d'une hausse de 79 000 € des dépenses liées aux énergies (bois, EDF) et des coûts de maintenance pour 14 000 € avec le renouvellement en septembre du contrat de maintenance des réseaux.

La dépense budgétée en prévision de futures grosses dépenses d'entretien/renouvellement, à hauteur de 316 300 € n'a pas été utilisée.

Malgré une baisse des ventes de chaleur aux abonnés de 514 MWh, l'évolution conjoncturelle et la révision des tarifs ont engendré une hausse des recettes de 39 000 € par rapport à l'année 2023.

En investissement, l'étude terminée en 2023 de faisabilité d'un réseau de chaleur géothermique à Chaudes-Aigues a été payée, les subventions afférentes du Département du Cantal et du fonds chaleur sont en restes à réaliser.

La dette en capital s'élève à 2 261 622,56 € au 31 décembre 2024 contre 2 420 388,44 € au 31 décembre 2023.

⇒ Résultats d'ensemble définitifs :

- Résultat de clôture de la section de fonctionnement	+ 515 804,31 €
- Résultat de clôture de la section d'investissement	+ 245 482,28 €

Résultat global définitif de l'exercice 2024 **+ 761 286,59 €**

Pour mémoire, résultat global définitif Exercice 2023 + 653 798,84 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ;

Vu la présentation détaillée du Compte Financier Unique de la régie de distribution de chaleur annexée à la délibération ;

Vu le Compte Financier Unique de la régie de distribution de chaleur ;

Vu le résultat du Compte Financier Unique de la régie de distribution de chaleur, dressé en collaboration par la Présidente de Saint-Flour Communauté et le Comptable public, arrêté aux montants suivants :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		415 013,85 €		264 307,39 €	- €	679 321,24 €
Opérations de l'exercice	1 366 504,94 €	1 467 295,40 €	403 994,33 €	399 719,22 €	1 770 499,27 €	1 867 014,62 €
TOTAUX (1)	1 366 504,94 €	1 882 309,25 €	403 994,33 €	664 026,61 €	1 770 499,27 €	2 546 335,86 €
Résultats de clôture		515 804,31 €		260 032,28 €		775 836,59 €
Restes à réaliser (2)			14 550,00 €		14 550,00 €	
TOTAUX CUMULES (1+2)	1 366 504,94 €	1 882 309,25 €	418 544,33 €	664 026,61 €	1 785 049,27 €	2 546 335,86 €
RESULTATS DEFINITIFS		515 804,31 €		245 482,28 €		761 286,59 €

Accusé de réception en préfecture
015-200000000-20250324-DELIB2025-042-BF
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025

Vu l'avis de la commission des finances réunie le 17 mars 2025 ;

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

✚ **RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser ;**

✚ **PREND CONNAISSANCE du résultat du Compte Financier Unique 2024 de la régie de distribution de chaleur tel que détaillé en annexe de la délibération ;**

✚ **DECIDE D'ARRÊTER le Compte Financier Unique 2024 de la régie de distribution de chaleur aux sommes et aux résultats figurant sur les pièces annexées à la délibération ;**

✚ **AUTORISE Monsieur le Président de séance à signer l'ensemble des documents constituant le Compte Financier Unique 2024 ;**

✚ **DECIDE DE LUI DONNER POUVOIR pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.**

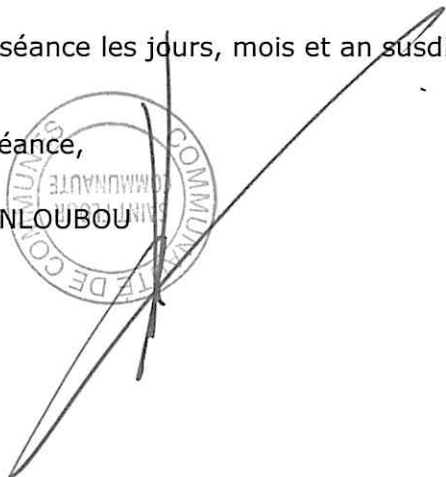
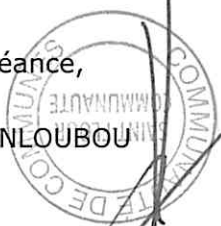
POUR : 60 VOIX

NE PREND PAS PART AU VOTE : 1 (M. Jean-Paul RESCHE)

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au registre,

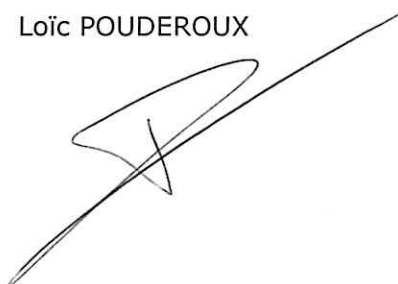
Le Président de séance,

Jean-Jacques MONLOUBOU

A large, stylized handwritten signature in black ink, slanted upwards from left to right, crossing over the official stamp.

Le secrétaire de séance,

Loïc POUDEROUX

A large, stylized handwritten signature in black ink, slanted upwards from left to right, crossing over the official stamp.

ARRETE - SIGNATURES

Présenté par le Président de séance,

Nombre de membres en exercice : 77

Nombre de membres présents : 69

VOTE : Pour : 60

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 1

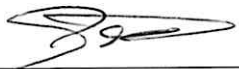
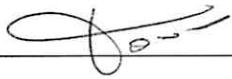
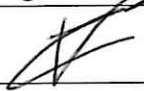
Délibéré par le Conseil communautaire, réuni en session ordinaire
À Saint-Flour, le 24 mars 2025

Date de convocation : 18 mars 2025

Les Membres du Conseil Communautaire

CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
AMARGER Agnès ou CHAUVEL Pascal		CHASSANG Pierre ou FARGES André	
AMARGER Didier ou BERTHON Stéphanie		CHASSANG Yolande ou DECONQUAND Jean-François	
ANDRIEUX Annie ou BARRIOL Jacky		CHASTANG Marcel ou SALSON Benjamin	
ANTONY Béatrice		CHEVALIER Gilbert ou JOURDES Frédéric	
ASTRUC Frédéric ou VERNET Jérôme		CLAVILIER Guy ou BODEAU Jacques	
BATIFOL Nicole		COUDY Bernard ou RIGAL Christophe	
BEAUREGARD Pierrette ou FABRE Hervé		COURET Gérard ou ROBERT-MISSONNIER Isabelle	
BENEZIT Sophie ou MODENEL Alain		DE LAROCHE Philippe ou CONDUTIER Jean-Luc	
BERTHET Jean-Paul		DELCROS Frédéric	
BESSE Marina ou BEC Jean-Pierre		DELEPINE Bonnie	
BIGOT Gilles ou BAGUET Hervé		DELORT Philippe	
BONAL Richard ou AJALBERT Andrée		DELPY Gérard ou MAGENTIES Marc	
BONNEFOI Claude ou ROCHE Alain		DELRIEU Ghislaine ou CUSSAC Thierry	
BOUCHARINC Jean-Luc		ECHALIER Philippe ou DOUET Virginie	
BOUDON Robert ou VAISSADE Sylvie		GENDRE Christian ou ASTRUC Olivier	
BOUDOU Jean-Marc ou BATIFOULIER Amandine		GENDRE Vital ou VERRIERE Louis	
BOULDOIRES Éric		GLANDIERES Gilbert	
BRUN Joël ou COSTANTINI Alberto		GOMESSE Eric ou MAURANNE Nelly	

Accusé de réception en préfecture
200066660-20250324-DEL2025-045-BP
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025

SAINT-FLOUR COMMUNAUTE – REGIE DE DISTRIBUTION DE CHALEUR			CFU 2024
CONSEILLERS	SIGNATURE	CONSEILLERS	SIGNATURE
GRAS Jérôme		PETITIMBERT Marie	
GUEROULT Olivia ou BADUEL Michel		PORTAL Sylvie ou TERRISSE Jérôme	
GUIBERT Martine		POUDEROUX Loïc ou BONNET Anne-Sophie	
JANVIER Nadine ou GINHAC Daniel		POUDEVIGNE Pascal ou DELPRAT Arnaud	
JOURQUIN Axel ou BRIQUEZ Agnès		POUGNET Marc	
JOUBE Jean-Pierre		PRIVAT Jean-Claude	
LAROUSSINIE Jonathan		REMISE Bernard ou FOSSE BALDRAN Catherine	
LESTEVEN Nathalie		RESCHE Bernadette ou ROBERT Thierry	
MALLET Annick		RESCHE Jean-Paul ou CUSSAC Jean-Michel	
MAURY Bernard		REVERSAT Olivier ou MUNERY Céline	
MEZANGE Jean-Marie ou CHASSANG Jean-Pierre		RICHARD Jeanine	
MICHAUD Guy ou CHASSANG Stéphane		ROCHÈS Patricia ou SAINT-JOANIS Sandy	
MIRAL Daniel ou GUY Michel		ROUFFIAC Michel ou CUSSAC Sébastien	
MONLOUBOU Jean-Jacques		ROUSSEL Robert	
MOULIADE Gérard		SEGUIS Pierre ou GRIFFOUL Monique	
NAVECH Louis ou POJOLAT Aurélien		TALAMANDIER Serge ou SABATIER Jean-Luc	
NEGRE Marine		VICARD Maryline	
NIOCEL JULHES Emmanuelle		VIDAL Christophe ou AURIERE Bernard	
PELISSIER René		VIGIER Hervé	
PERRIN Jean-Luc		VITAL David ou RODIER Daniel	

Certifié exécutoire par le Président de séance,
Compte tenu de la transmission en Préfecture le
À Saint-Flour, le 24 mars 2025

Le Président de séance,



; et de la publication le

Accusé de réception en préfecture
 015-200066660-20250324-DELIB2025-042-BF
 Date de télétransmission : 04/04/2025
 Date de réception préfecture : 04/04/2025

➤ **Budget annexe Régie distribution de chaleur**

4 réseaux de chaleur :

- Crozatier : 13 entreprises - 22 maisons (dont 2 déracordées en 2024)
- Centre aqualudique
- Volzac : 3 établissements
- Besserette : 15 bâtiments raccordés, 1 restant à raccorder

❖❖ Dépenses de fonctionnement

Chap	Libellé	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024
011	Charges à caractère général	660 435,16 €	801 126,31 €	1 343 976,85 €	900 037,71 €
012	Charges de personnel		18 150,94 €	18 800,00 €	18 425,56 €
65	Charges de gestion courante			20,00 €	
66	Charges financières	45 450,44 €	61 218,26 €	59 300,00 €	57 362,45 €
68	Dotations aux amortissements	385 527,00 €	384 833,22 €	390 917,00 €	390 679,22 €
023	Virement à la section d'invest.			2 370,00 €	
	TOTAL DEPENSES	1 091 412,60 €	1 265 328,73 €	1 815 383,85 €	1 366 504,94 €

Charges à caractère général :

- Supérieures au CA 2023 (+ 99 000 €/12%) avec :
- Bois (+ 46 000 €/9,6%) : hausse des consommations (+ 324 T)
- EDF (+ 41 900 €/68%) : plus de consommations et régularisation pour Bessertte avec une recette en compensation de 32 600 €
- Fioul (- 11 000 €/32%)
- Maintenance (+ 14 000 €/9,55%) : hausse des prix à compter de septembre suite au renouvellement du contrat
- inférieures au BP 2024 (- 444 000 €/ -33%) avec :
- Bois (- 42 600 €)
- Fioul (-41 600 €)
- Dépenses réservées pour poste de gros entretien/grosses réparations non utilisées (- 377 000 €)
- Maintenance (- 10 000 €)

❖❖ Recettes de fonctionnement

Chap	Libellé	CA 2022	CA 2023	BP 2024	CA 2024
002	Excédent de fonct. reporté	144 686,49 €	275 949,98 €	415 013,85 €	415 013,85 €
70	Produits des services	999 721,04 €	1 170 490,13 €	1 175 000,00 €	1 209 455,77 €
75	Autres produits de gestion				0,65 €
77	Produits exceptionnels		10 947,42 €		32 622,93 €
77	Amort. des subventions	222 955,05 €	222 955,05 €	225 370,00 €	225 216,05 €
722	Travaux en régie				
	TOTAL RECETTES	1 367 362,58 €	1 680 342,58 €	1 815 383,85 €	1 882 309,25 €
	RESULAT DE FONCTIONNEMENT	275 949,98 €	415 013,85 €		515 804,31 €

Charges de personnel, correspondant aux valorisations des agents travaillant sur le service, stables

Les produits des services (ventes de chaleur) sont supérieurs au CA 2023 (+ 39 000 €/3,3%) et au BP 2024 (+ 34 500 €/2,9%) avec :

- des consommations quasi identiques (-500 MWh)
- l'évolution conjoncturelle des tarifs
- l'augmentation des tarifs prévus par le règlement de service au Crozatier
- l'indemnité de 15 220 € pour le « déracordement » au réseau du Crozatier de 2 maisons d'habitation

Les produits exceptionnels correspondent à des annulations de factures EDF de 2023 pour le réseau de Bessertte, refacturées en 2024

L'excédent de fonctionnement est constitué pour permettre de faire face aux éventuelles dépenses de gros entretien/grosses réparations.

❖ Dépenses d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2022 + RAR	CA 2023 + RAR	BP 2024	CA 2024	RAR 2024
001	Solde d'exécution reporté	234 161,55 €				
13	Amort. des subventions	222 955,05 €	222 955,50 €	225 370,00 €	225 216,05 €	
16	Emprunt	157 088,06 €	157 919,84 €	159 000,00 €	158 765,88 €	
041	Opérations patrimoniales		812,50 €			
Op.101	Réseau Crozatier	12 631,95 €	10 625,00 €	63 700,00 €	1 187,50 €	5 400,00 €
Op.102	Réseau Centre aqualudique	8 516,36 €	8 516,36 €		1 187,50 €	
Op.103	Réseau Volzac	9 353,00 €	9 353,00 €		1 187,50 €	
Op.105	Réseau Besserette	21 474,48 €	25 436,88 €		5 149,90 €	9 150,00 €
Op.106	Etude réseau Chaudes-Aigues	11 300,00 €	11 300,00 €	35 000,00 €	11 300,00 €	
23	Travaux grosses réparations			149 001,99 €		
TOTAL DEPENSES		677 480,45 €	446 918,63 €		403 994,33 €	14 550,00 €

• Réalisés en 2024 :

Etude de faisabilité pour le réseau géothermie de Chaudes-Aigues
Paiement de la mise à jour du règlement de service et des tarifs
Potence au réseau de Besserette

En RAR :

Maîtrise d'oeuvre pour le remplacement des compteurs au Crozatier
Frais de notaire Besserette

La dette en capital s'élève au 31/12/2024 à 2 261 622,56 € - 10 emprunts (terme 2030 à 2039)

Accusé de réception en préfecture
015-200066660-20250324-DELIB2025-042-BF
Date de télétransmission : 04/04/2025
Date de réception préfecture : 04/04/2025

❖ Recettes d'investissement

Chapitre	Libellé	CA 2022 + RAR	CA 2023 + RAR	BP 2024	CA 2024
001	Résultat reporté		279 712,90 €	264 307,39 €	264 307,39 €
021	Virement de la section de fonctionnement			2 370,00 €	
041	Opérations patrimoniales		812,50 €		
13	Subventions	527 102,51 €	20 345,00 €		9 040,00 €
28	Dotation aux amortissements	385 527,00 €	384 833,22 €	390 917,00 €	390 679,22 €
TOTAL RECETTES		912 629,51 €	685 703,62 €	657 594,39 €	664 026,61 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT		279 712,90 €	264 307,39 €	245 482,28 €	
RESULTAT DEFINITIF		555 662,88 €	679 321,24 €	761 286,59 €	

Subventions fonds chaleur (7 910 €) et département (1 130 €) pour l'étude de faisabilité du réseau géothermique à Chaudes-Aigues